Réseau Interuniversitaire de l'Economie Sociale et Solidaire

Les XIXe Rencontres du RIUESS Organisées par la chaire ESS-UPEM

« ESS de la culture et culture de l'ESS »

Université Paris Est Marne la Vallée
15, 16 et 17 mai 2019

Sous la figure du chiasme, le titre des XIXe Rencontres du RIUESS à Marne la Vallée indique qu'elles portent sur les deux sens de la culture pour l'économie sociale et solidaire (ESS) : en tant que secteur d'activités et en tant que droits culturels selon la Déclaration de Fribourg[1]. Et plus encore qu'elles souhaitent relier ces deux sens.

Pour les relier, nous proposons de dépasser la définition usuelle de l'ESS comme un mode spécifique d'entreprendre pour aller vers celle d'un mode de développement comme a commencé à l'introduire dans la loi sur l'ESS son amendement du 9 mai 2014[2]. En effet, l'ESS de la culture et la culture de l'ESS se rejoignent pour soutenir un mode de

[1] « La culture couvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement", Déclaration adoptée à Fribourg en 2017.

[2] Cet amendement de dernière minute a élargi la définition de l'ESS sans toutefois lui donner un véritable contenu. Nous l'entendons ici comme un bien-vivre ensemble dans un monde écologiquement soutenable et démocratique.

développement fondé sur une grappe de valeurs que sont la démocratie, l'égalité, l'émancipation, la durabilité, voire la sobriété.

Depuis longtemps, des activités culturelles sont organisées sous formes associatives (on pense aux Maisons des Jeunes et de la Culture) ou coopérative (on pense à la Scop du Théâtre du soleil et autres Scic ou CAE plus récemment)[3]. Avec les associationnistes du premier XIXe siècle (Owen, Fourrier) les valeurs de la démocratie et de l'émancipation furent une boussole pour leurs alternatives au capitalisme libéral. Aujourd'hui, dans le contexte de mondialisation néolibérale et de développement du social business suivant une logique de « moralisation » du capitalisme, des dialogues se nouent entre la recherche en science sociale et les initiatives qui se situent dans les marges et sur les « ruines du capitalisme » (Lowenhaupt Tsing, 2017). Une meilleure compréhension du couplage entre diversité culturelle et diversité des modes de gestion traduit une tentative de recentrer les pratiques d'économie sociale et solidaire dans leur fonction transformatrice.

Au-delà du secteur défini à partir d'un périmètre, progressivement institutionnalisé et régulé par des normes professionnelles et d'intérêt général, et qui peut se décliner autour des notions d'art et de création, de patrimoine matériel et immatériel, d'industries culturelles, créatives, numériques… ou bien de champs thématiques (le spectacle, l'audiovisuel, les arts visuels, le livre, le patrimoine etc.), la culture se définit plus largement comme « *un processus interactif par lequel les personnes et les communautés, tout en préservant leurs spécificités individuelles et leurs différences, expriment la culture de l'humanité »* et *« expriment leur humanité et le sens qu'ils donnent à leur existence, et construisent leur vision du monde représentant leurs rapports avec les forces extérieures qui influent sur leur vie.*» (Observation générale 21 du Pacte International relatif aux Droits Economiques Sociaux et Culturels).

S'il existe des croisements et des pratiques communes entre l'ESS et la culture dont témoignent les travaux menés par Opale (http://www.opale.asso.fr/) ils n'en demeurent pas moins très souvent invisibilisés laissant place au constat officiel d'une cloison entre ces deux histoires (cf. Latarjet, 2017). Pour nous, l'émergence au début du XXIe siècle d'une ESS comme mode de développement change la donne et offre l'occasion de larges rencontres entre l'ESS et la culture. Ces XIXe Rencontres du RIUESS, organisées à Marne-la-Vallée, haut lieu du tourisme et du divertissement marchands, souhaitent apporter par ses contributions et ses échanges entre chercheurs et acteurs des éclairages sur cette nouvelle donne à même de favoriser un ensemble de pistes pour un autre vivre ensemble au XXIe siècle. Pour cela, nous proposons cinq portes d'entrée :

Axe 1 : Les modes d'organisation de l'ESS dans et par la culture
Axe 2 : Les cultures de l'ESS entre pluralisme, isomorphisme et nouvelles voies
Axe 3 : Les alliances entre la culture et l'ESS
Axe 4 : L'interculturel dans l'ESS
Axe 5 : Minorité, diversité à la croisée de l'ESS et de la culture

[3] Voir plus généralement Guibert, 2006.

Axe 1 : Les modes d'organisation de l'ESS dans et par la culture

La culture est confrontée au défi de la standardisation et de la marchandisation ainsi qu'à la concentration des pouvoirs (économiques, sociaux et politiques), qui remettent en cause les droits fondamentaux, dont les droits culturels, et entravent un développement démocratique et durable. Dans cet axe, nous chercherons à comprendre comment la culture, sous toutes ses formes, en saisissant notamment les dimensions artistiques et numériques, s'appuient sur les modes d'organisations de l'ESS pour assurer une diversité culturelle, fondée sur une participation de tou.te.s.

Que représentent les valeurs et les modalités d'organisation de l'ESS (OESS) parmi les acteurs culturels et en particulier dans le domaine artistique, créatif et numérique ? Des statistiques montrent l'importance des associations dans différents champs d'activité, les relations réciprocitaires non monétaires sont vivaces dans un ensemble de pratiques artistiques et numériques. Cependant il est encore difficile de rendre compte et conter ces modes de faire, ces dynamiques et favoriser leur déploiement. Comment caractériser leur utilité, innovation et/ou impact social ? Quels sont les processus d'évaluation à l'œuvre ou à inventer, notamment dans leur contribution à la co-construction de l'intérêt général ?

Comment les acteurs parviennent-ils à faire valoir leurs pratiques d'ESS face à des cadres politique et normatif qui jusqu'alors tendent à les invisibiliser? Comment les constructions solidaires du champ artistique, du micro au macro, tentent-elles d'élaborer une articulation entre droits fondamentaux (droits sociaux, culturels, civils…) ?

Il existe de nombreuses expériences d'articulation des dimensions économique et politique, d'auto-gestion et d'intérêt général pour mettre en œuvre la diversité culturelle dans différents domaines d'activités. Quels sont les innovations, modèles socio-économiques et gouvernance collective émergeants des OESS ?

Ces enjeux s'illustrent particulièrement dans la culture numérique (Eynaud, 2017). La culture du pair-à-pair et du libre chère à certaines communautés du web remettent en question la notion de propriété et de protection intellectuelle (O'Mahony, 2003). Si ces communautés représentent des associations de fait, comment les autres structures de l'ESS s'approprient et/ou adaptent leurs modes de fonctionnement à cette culture du libre ? Quels sont les modèles économiques émergeants permettant de concilier culture d'ESS et culture numérique ? On peut citer, l'exemple de certaines plateformes pouvant nécessiter des budgets importants. Or les principes de fonctionnement des OESS (pas de revente avec plus-value) ne leur permettent pas de promettre aux investisseurs un retour sur investissement.

Axe 2 : Les cultures de l'ESS entre pluralisme, isomorphisme et nouvelles voies

Nous souhaitons également ouvrir un espace de questionnements portant sur les enjeux actuels touchant aux organisations de l'ESS et à l'évolution de leurs cultures.

Tout d'abord les cultures de l'ESS sont distinctes selon les grandes régions du monde où elles se déclinent différemment entre l'Europe, l'Afrique, l'Amérique du nord, l'Asie ou encore l'Amérique du sud. Quelles sont aujourd'hui les évolutions que connaissent ces grandes visions régionales de l'ESS ? De même, au sein de l'ère européenne, des cultures de l'ESS sont traditionnellement sinon opposées tout au moins différenciées que l'on pense au

catholicisme social ou à l'associationnisme ouvrier. Comment ces grandes cultures sont-elles aujourd'hui percutées par de nouvelles cultures telle celle de l'entrepreneuriat social ?

En particulier, les politiques publiques techno-libérales exercent des effets et ont des incidences sur les transformations sectorielles autant qu'organisationnelles des structures de l'économie sociale et solidaire. Quelles évolutions des cultures d'organisation, de gestion et de gouvernance observent-on du côté des mutuelles, des coopératives? Dans les domaines de l'éducation populaire, des services à la personne ou encore du sport ?

La tendance affirmée de l'association à l'entreprise sociale a de quoi nous interroger aussi sur un changement de culture avec ses corollaires en termes de concentration-taille, de management, d'évaluation. Parallèlement, l'avènement et le développement contemporain des Fondations introduit de nouvelles cultures d'intervention dans le champ dévolu jusqu'ici au couple action publique - associations.

Enfin, les multiples rencontres entre l'ESS et les communs sont porteuses de cultures nouvelles.

Axe 3 : Les alliances entre ESS et culture

Si on examine les formules de création de nouveaux espaces économiques, que ce soit en territoire urbain ou rural, on trouve très souvent une pluri-activté comprenant une composante culturelle. Entre l'ESS et la culture, la question est aussi celle de leurs alliances. Quelles articulations et résonances entre les valeurs qui fondent la diversité culturelle et les principes d'ESS ?

Au niveau local des territoires, quelles sont les nouvelles alliances qui émergent : sur les thématiques de la cohésion sociale, à travers ou pas de nouvelles co-constructions des politiques publiques ? Quelle est la place de l'ESS dans la revitalisation de territoires à partir de la dimension culturelle. Comment les processus de coopération à dimension culturelle permettent-ils de proposer un progrès humain et territorial ? De quelle façon les initiatives de territoire inventent-elles une relation différente à la culture, notamment en créant de nouvelles expériences artistiques mieux partagées, en encourageant l'émergence de propositions culturelles de proximité, en réintroduisant la participation aux activités culturelles, et notamment artistiques (spectacle vivant, arts visuels, musique, cinéma, artisanat d'art...), dans des territoires dont les capacités doivent être reconnues et favorisées.

L'alliance entre l'ESS et la culture ouvre enfin un débat plus vaste concernant le modèle social (français) : face aux avancées du néo-management, de la marchandisation des secteurs de la culture, de l'éducation, de la santé (des services publics en général) quelle alliance possible pour défendre un mode de développement basé sur les valeurs communes de l'émancipation, de l'égalité, de la démocratie ? Comment les catégories socio-économiques (le travail, les espaces hybrides public/privé, l'entreprendre…) sont-elles interrogées et mises en jeu par la dimension culturelle? En quoi, la dimension culturelle permet-elle de réinventer nos systèmes de protection sociale ? Le champ du spectacle (avec notamment le régime de l'intermittence) comme celui des artistes auteurs ont par exemple permis l'organisation de

systèmes de protection originaux au plus près des réalités des personnes qui agissent dans ces champs. Alors que ces systèmes tendent actuellement à être remis en cause, comment ces champs d'activité, qui mettent au cœur de leurs pratiques le sens du travail, permettent-ils d'interroger l'articulation possible entre les principes de primauté des droits humains (et notamment sociaux), des communs et de l'économie sociale et solidaire."

Axe 4 : L'interculturel dans l'ESS

Pour comprendre le lien entre la culture et l'économie sociale et solidaire dans un monde global, nous devons penser en termes d'héritage culturel compris comme patrimoine culturel, élément fondamental de notre identité associée à la vie quotidienne, au présent et à l'avenir des peuples, des groupes ethniques, des nations et des communautés (Sandoval, 2012, Vázquez, 2013) . Dans l'économie sociale et solidaire, la pratique elle-même est un processus d'apprentissage éthique et de changement culturel, au cœur de la conception et de l'expérience de la transformation sociale. Il s'agit de prendre en compte les imaginaires et les conceptions diverses des formes d'émancipation, la diversité des processus d'expérimentation, de coopération et d'observation. La dimension culturelle de l'économie sociale et solidaire se donne à voir dans la reconnaissance de la structure dynamique de la réalité et d'une vie pleine de possibilités. L'analyse des différents liens entre politique-culture et économie sociale et solidaire, entre richesse et pouvoir, devient une responsabilité centrale dans toute tentative d'engagement (Jover, 2010). Il s'agit donc aussi de dégager les sciences sociales d'un occidentalo-centrisme et la lecture dichotomique de leur dimension économique et politique. L'enrichissement des connaissances fondées sur la diversité des cultures et des identités en construction dans les pratiques sociales solidaires appelle les sciences sociales à s'appuyer sur l'interdépendance des connaissances scientifiques et non-scientifiques. Entretenir et nourrir des dialogues interculturels, pluri-linguistiques, invite à l'ouverture de la « langue scientifique », pour des échanges fondés sur « l'utopie des interconnaissances », « l'écologie des savoirs » et la « traduction inter-culturelle » des épistémologies du sud (Buccolo, Laville, Pleyers, 2017).

Comment développer la notion de patrimoine culturel à un niveau conceptuel et méthodologique afin de définir des stratégies d'articulation, promouvoir le développement local et établir des degrés de gestion économique pour soutenir la conception de stratégies basées sur l'économie sociale et solidaire?

Comment les pratiques scientifiques et non-scientifiques de l'ESS, au Nord et au Sud, participent à un dialogue interculturel pour mettre à jour les liens invisibilisés entre les mouvements sociaux et ESS, et revisiter les conceptions de l'entreprise, de l'entrepreneuriat, de la justice sociale et environnementale, de mouvement social ?

Quelle prise en compte de la diversité linguistique et du rôle de la traduction dans l'émergence de concepts assumant la dimension culturelle des économies sociales et solidaires ?

Axe 5 : Minorité, Diversité, Pouvoir à la croisée de l'ESS et de la culture

En posant la notion de matérialisme culturel (Williams, 1970), les *cultural studies* (études culturelles) ont mis en évidence les rapports de pouvoirs multiples à l'œuvre au sein du monde social, qu'ils émanent des pratiques quotidiennes ou soient reflétés dans les représentations sociales. Outre la question des classes sociales dans le monde capitaliste, la question du genre ou des générations, les affiliations raciales (ou d'autres caractéristiques de l'identité encore) sont construits sur la base de rapports inégalitaires « hégémoniques » (Gramsci) bien qu'ils génèrent aussi des spécificités culturelles qui peuvent permettre de résister.

L'ESS en tant que conception des rapports socio-économiques alternative agit-elle dans le sens d'une émancipation des individus ou va-t-elle dans le sens d'une perpétuation des rapports de domination et des inégalités ? (C'est tout le débat posé par N. Fraser dans Hillekamp et Laville, 2013).

A partir d'études de terrains, cet axe posera la question des groupes socialement dominés et du rôle que peuvent jouer (ou ne pas jouer) les initiatives de l'ESS dans leurs luttes pour la redistribution et la reconnaissance (par exemple, pour reprendre le vocabulaire de Gadrey (2006), dans les actions de « lien social de proximité » ou de « réduction des inégalités » ou de « lutte contre l'exclusion »). On pense notamment à la question des femmes et de l'ESS, des migrants et de l'ESS, des classes populaires et de l'ESS.

Y-a-t-il une spécificité de l'ESS dans les luttes pour la redistribution et la reconnaissance ?

Quelles différences dans la lutte contre les inégalités et la domination sociale (femme, pauvres…) selon que l'on passe par l'ESS ou la redistribution (Etat, philanthropie) ? Quelles incidences sur les modes d'entreprendre ?

A travers l'étude de la réception des médias, les cultural studies ont montré que des propositions culturelles considérées comme étant « de faible qualité artistique » par rapport à la culture légitime (rock, rap, séries télé, bande dessinée, réseaux sociaux sur internet…) jouaient en réalité un rôle éminemment positif dans la sociabilité et la socialisation des personnes, dans leur « émancipation » grâce à des communautés de pratiques (Maigret, 2003). On pourra se demander comment se concrétisent les pratiques de résistances (fabrication d'éléments d'autonomie culturelle, par exemple dans la logique du DIY ou du « faire ») ? L'économie sociale et solidaire doit-elle tenir compte de ces éléments, et comment ? Plus largement, dans quelles mesures les questions d'écologie, de protection de la planète, d'anthropocène, de vie de l'humain dans le respect de son environnement sont-elles ou non favorisées par les initiatives de l'ESS ?

Enfin, cet axe invite à proposer des contributions sur les différentes approches possibles de l'empowerment (capacitation-capabilités, autonomisation, dimensions comportementales ou psychologiques) pouvant reposer sur des études de cas ou des démarches analytiques critiques (Calvès, 2009, Bacqué, Biewener, 2013),

Références

Bacqué M.H. Biewener C. (2013), *L'empowerment, une pratique émancipatrice,* La Découverte.
Berthelot Ph. (2015), « Combats et contributions des acteurs artistiques : des musiques actuelles à l'Union fédérale d'intervention des structures culturelles » dans Jean-Louis Laville et Anne Salmon, Associations et Action publique, Éditions Desclée de Brouwer
Buccolo, E., Laville, J.L., Pleyers, G. (2017), *Mouvements sociaux et économie solidaire,* Éditions Desclée de Brouwer.
Calvès A.E. (2009), « Empowerment : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », Revue Tiers Monde, n° 4, p. 735-749.
Colin B., Gauthier A. (dir.) (2008), *Pour une autre économie de l'art et de la culture*, Eres
Eynaud Ph. (2017), « Le numérique et les associations vecteur de crise ou nouvelle fabrique de sens ? » in Lafaye C., *Construire collectivement du sens. Les apports de François Rousseau.* Dalloz.
Fraser N. (2013), « Marchandisation, protection sociale, émancipation : vers une conception néo-polanynienne de la crise capitaliste », in I. Hillenkamp, JL Laville, *Socioéconomie et démocratie. L'actualité de Karl Polanyi*, Eres.
Gadrey J. (2006), « Utilité sociale », in AD Cattani, JL Laville (dir.), *Dictionnaire de l'Autre Economie*, Seuil.
Guibert G. (2006), « Culture », dans Catani AD et Laville JL, Dictionnaire de l'autre économie, Paris, Seuil.
Jover, D. (2010), « Dimensión político-cultural de la economía solidaria », *Papees de relaciones ecosociales y cambio globa*,nº 110, pp. 109-120.
Lajartet B. (2017), *Rapprocher la culture et l'ESS*, Etude pour le Labo de l'ESS, décembre.
Lowenhaupt Tsing A, (2017), *Le champignon de la fin du monde. Sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme*, La Découverte.
Maigret E. (2003), *Sociologie de la communication et des médias*, Armand Colin.
O'Mahony, (2003), « Guarding the commons : how comunity managed software projects protect their work » Research Policy, Vol.32, N°7, pp.1179-1198.
Sandoval, P. (2012) Patrimonio cultural. Vimeo.
Vázquez,L. (Dir.), (2013), *Economía solidaria. Patrimonio Cultural de los Pueblos.* Universidad Politécnica Salesiana. 2º ed.
Williams R. (2009), *Culture et Matérialisme,* Les Prairies Ordinaires.

Calendrier

La date limite de réception des communications est fixée au **12 janvier 2019**. Ces propositions, de 1 200 mots maximum, doivent préciser le sujet, la méthodologie et l'apport, et, être envoyées à herve.defalvard@u-pem.fr et chaire.ess.upemlv@gmail.com en précisant l'axe auquel elle est destinée.

Chaque proposition sera évaluée en double aveugle par le comité scientifique. Les propositions devront posséder deux éléments distincts :

1- Une fiche d'identification précisant le nom du ou des auteurs, ses qualités, le titre de l'intervention et un acronyme de cinq lettres.
2- La proposition proprement dite de 1 200 mots maximum identifiée par son seul acronyme précisant l'axe et comprenant une bibliographie indicative d'au moins cinq références.

Le comité scientifique fera parvenir sa réponse, acceptation ou refus, aux auteurs avant le **8 mars 2019**. Les textes définitifs devront être envoyés au plus tard le **20 avril 2019**.

Un atelier doctoral se tiendra le mercredi 15 mai. Contacts : cristina.raileanu@univ-paris-est.fr, audrain.sophie@wanadoo.fr et assie@centre-cired.fr.

Comité local de la chaire ESS-UPEM: Abhervé Michel (RIUESS), Audrain Sophie (Erudite Upem), Becheur Amina (IRG UPEM), Bourret Christian (Dicen UPEM), Cervera Melaine (Université de Metz), Defalvard Hervé (Erudite UPEM), Fabry Nathalie (Laboratoire Ville Mobilité Transport)), Fasshauer Ingrid (Dicen UPEM), Fontaine Geneviève (Erudite UPEM), Forti Eric (CRESS IdF), Galimberti Marina (Réalisatrice et Master IESS), Lasnier Yann (Fédération Léo Lagrange), Miclot Philippe (Casden BP), Nivolle Patrick (SIO Upem), Raileanu Cristina (Erudite UPEM), Audrain Sophie, Assie Arnaud.

Comité d'organisation des XIXe Rencontres : Aufrère Laura (Université de Villetaneuse) , Boudes Mélissa (Telecom Ecole), Castel Odile (Université de Rennes 1), Coler Patricia (UFISC) ,Combes Josette (Réseau MES), Defalvard Hervé (Université de Marne la Vallée), Emin Sandrine (Université d'Angers), Guibert Gérôme (Université Sorbonne Nouvelle), Lethielleux Laetitia (Université de Reims), Parra Carmen (Université de Barcelone)

Comité d'animation et de gestion du RIUESS : Laurent Gardin, Michel Abhervé, Josette Combes, Patrick Gianfaldoni, Vincent Lhuillier, Elisabetta Bucolo, Laetitia Lethielleux, Josiane Stoessel-Ritz, Eric Dacheux,Yannig Robin, Francisco Ramirez-Mendez, Carmen Parra, Gilles Caire, Odile Castel, Pascal Glémain, Hervé Defalvard

Comité scientifique des XIXe Rencontres (pressenti) : Bancel Jean-Louis (Crédit coopératif), Bouchard Marie (Uqam, Quebec), Bucolo Elisabetta (Cnam) ; Dacheux Eric (Université d'Auvergne) , Draperi Jean-François (Cnam), Eynaud Philippe (IAE de Paris), Laville Jean-Louis (Cnam), Sibille Hugues (Labo de l'ESS), Stroessel Josiane (Université de Mulhouse), Battesti Nadine (Université d'Aix-Marseille)

Secrétariat : Gabrielle Galy et Vanessa Tulasne